

dateur de la Congrégation, chan. hon., MM. les abbés D.-M. Lemieux et L. D'Auteuil, pensionnaires à l'Hôpital.

Au Patronage de Lévis. — S. G. Mgr Roy, est allé, dimanche après midi, le 13 janvier, au Patronage de Lévis où il a béni deux statues, l'une du Sacré-Cœur et l'autre de la Sainte Vierge, don de généreux bienfaiteurs de l'institution.

Sa Grandeur était accompagnée de M. l'abbé Gauthier de l'Archevêché, de MM. les abbés Lacasse et Rodrigue, vicaires à Lévis, du R. P. Gauthier, eudiste, de M. l'abbé Grondin, missionnaire agricole et du directeur du Collège Saint-Viateur, de Lauzon.

Après la cérémonie, Sa Grandeur est montée à la Salle de réunion des jeunes gens où elle a entendu la lecture du rapport annuel des Œuvres du Patronage.

Les membres des Conférences Saint-Vincent de Paul. — Suivant une belle tradition, les membres des conférences Saint-Vincent de Paul de la ville de Québec et de la banlieue sont allés dimanche après-midi, le 13 janvier, présenter leurs hommages à Son Éminence le Cardinal Bégin. Son Éminence les a reçus au salon de l'Archevêché où M. le chanoine Laberge l'accompagnait. M. C.-J. Magnan, président du Conseil Supérieur du Canada, s'est fait l'interprète de ses confrères pour offrir les meilleurs vœux de tous à leur premier pasteur qu'ils considèrent comme un père vénéré, et lui demander de les bénir en même temps que leurs familles et leurs pauvres.

Dans sa réponse, Son Éminence a dit toute la joie qu'elle éprouve à recevoir la visite des apôtres de la charité que sont les membres des sociétés Saint-Vincent de Paul, et elle a encouragé ses hôtes à continuer de soulager les miséreux. Son Éminence leur conseille de donner avec le pain quotidien, les paroles qui consolent et aident à supporter chrétiennement les adversités et elle regrette qu'il se gaspille pour les théâtres des sommes si considérables qui pourraient servir à faire tant de bien.

Frise d'habit et réception de postulantes. — Jeudi, le 10 janvier les paroissiens de Saint-François-Xavier de Fraserville, assistèrent, dans leur église paroissiale, à une impressionnante cérémonie religieuse. Six postulantes de la Congrégation des Sœurs du Saint-Enfant Jésus prirent le saint habit et quatre jeunes filles furent reçues comme postulantes. Sa Grandeur Mgr Roy présidait, assisté de MM. les abbés J.-T. Thibault, curé de la paroisse et Eugène Beaudet, vicaire. M. l'abbé Alphonse Gagnon, de l'Archevêché, dirigeait les cérémonies.